



Édito

La rentrée 2021 semble s'annoncer comme celle de 2020 : marquée par la crise sanitaire.

Une différence cependant, il semble que le climat anxiogène, présent depuis de longs mois, attise l'agressivité et un certain manque de respect entre individus ne partageant pas les mêmes opinions ou idées.

La **CFDT**, marquée par son histoire, est un syndicat de débat et de négociations. La démocratie, au cœur des valeurs de notre syndicalisme, a besoin de débats contradictoires mais aussi de respect des idées et des personnes.

Pour cette année 2021-2022, il faut poursuivre l'équilibre entre l'idéal et la réalité et continuer à obtenir des avancées.

C'est toujours en vous écoutant, échangeant, négociant et accompagnant que la CFDT sera à vos côtés quotidiennement, en retournant ENFIN vous rencontrer sur votre lieu de travail.

Toute l'équipe **CFDT** vous souhaite une rentrée sereine, conviviale (enfin) et riche d'accomplissements professionnels !

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?



Dates à retenir

- | | |
|---------------------|--|
| 24 septembre | Formations personnelles :
<i>fin des inscriptions pour l'appel à projet</i> |
| 30 septembre | Prépa concours et examen pro :
<i>fin des inscriptions</i>
Comité technique |
| 12 octobre | Matinale CFDT sur les nouvelles formes de travail |
| 14 octobre | CAP Avancements de grade |
| 21 octobre | CHSCT |
| 18 novembre | Comité technique |
| 9 décembre | Matinale CFDT sur la Pénibilité (matin)
Assemblée générale de la CFDT |

1607 heures - De nouveaux droits à investir

- ➔ Le comité technique de juin dernier, grâce aux négociations **CFDT** a acté un certain nombre de nouveaux droits.
- ➔ La **CFDT** est à votre écoute pour vous aider à les investir et les faire valoir. Exemples :



Temps de déshabillage et habillage Temps d'ouverture et fermeture d'équipements

Enfin pris en compte pour tous et toutes, grâce à la



Ils doivent maintenant être dans le travail effectif, ce qui nécessite le plus souvent une révision des OATT.

C'est une obligation pour tous les services, n'en déplaise à certains qui peuvent trainer des pieds. Appelez-nous !

Souplesse horaire, télétravail, nouveaux horaires, bureaux nomades ou partagés...

Nouveaux sujets, nouvelles perspectives de formes et conditions de travail, difficile de parler en quelques lignes de ces sujets émergents après la crise.

Venez plutôt échanger avec la **CFDT** lors d'une

MATINALE, en visio (!)
le mardi 12 octobre matin



La charge de travail: la fin du tabou ?

La **CFDT** a obtenu, notamment pour les cadres, une expertise extérieure pour évaluer et résoudre le problème de plus en plus récurrent de la charge de travail.

La **CFDT** sera partie prenante pendant tout le processus, du cahier des charges à l'évaluation. La pertinence du cycle 37h30 sera questionnée à l'issue de cette analyse.

Nous attendons de votre part des retours ou informations sur des situations anormales ou difficiles.

ÉPREUVE :
LE REPORT DE CHARGE À BOUT DE BRAS



Changer d'organisation du temps de travail avec les agents

➔ L'exemple des crèches

C'est une direction qui expérimente une nouvelle organisation de travail depuis fin août, notamment pour améliorer les conditions de travail. En prenant en compte **les temps d'habillage/ déshabillage et ouverture / fermeture des crèches**, les journées de travail ont été augmentées à 7h45 (au lieu de 7h, 7h15 ou 7h30). Il s'agit d'un **mix entre la semaine à 36h15 et la semaine aménagée** qui génère **12 jours non travaillés fixes (JNT)** et **10,5 RTT** à poser librement pour un temps complet, en plus des 24 jours de congé.

À cela il faut ajouter les **1,5 J de pénibilité** pour les auxiliaires de puériculture et les APE (+ 2 jours pour ces mêmes agents de plus de 57 ans, grâce à la **CFDT**).

Cette expérimentation est le fruit d'un groupe de travail (GT) agents / direction.

Affaire à suivre, notamment dans la pose des congés;



On attend la même chose pour la Direction des sports, la culture et la DPAG, la DEE... Investissez-vous dans les GT !

Des fins de carrière un peu plus douces ?



La **CFDT** a obtenu **2 jours de congés** supplémentaires pour les agents âgés de 57 ans et plus et qui sont dans la liste des 11 métiers reconnus comme les plus pénibles de nos collectivités.

Pour la **CFDT**, c'est une première et belle avancée.

Il faut maintenant obtenir un **élargissement des métiers** qui pourraient en bénéficier et obtenir d'**autres mesures** pour beaucoup plus de métiers.

Le chantier est ouvert à la DRH, à la **CFDT** de faire de nouvelles propositions, basées sur vos retours.

Prévention de la pénibilité et usure professionnelle.

La **CFDT** demande des moyens et à être associée



Si on ne peut nier l'importance des achats d'équipements indispensables à une amélioration des conditions de travail (et il en manque encore), **il est nécessaire que l'employeur investisse pour permettre aux agents d'évoluer vers une autre profession, bien avant l'apparition de signes d'inaptitude.**

Pour la **CFDT**, l'employeur doit aussi mieux prendre en compte l'usure psychologique.

CASDEC : la question des réserves

Devons-nous crier au scandale pour le montant des réserves du CASDEC ?

Environ 600 000 euros selon les années



Une grande partie de celles-ci, évaluée à 450 000€ par le commissaire aux comptes, est nécessaire au fonctionnement même du CASDEC, il s'agit du fond de roulement.

Par contre, pour la CFDT, le CASDEC n'a pas vocation à disposer d'un "bas de laine". Des propositions doivent être faites par les administrateurs, issus des organisations syndicales et profiter à tous les adhérents.

Par exemple, suite à de nombreuses sollicitations d'agents, la CFDT a demandé un accès plus facile de la billetterie, en dehors des horaires d'ouverture du CASDEC. C'est maintenant chose faite depuis septembre : la billetterie est proposée en ligne. **Merçi la CFDT !**

**Le travail doit se poursuivre et être investi par toutes les organisations syndicales
La CFDT : des propositions, des choix, des actes ET des votes.**

Au fil de l'actu nationale

Retraites

Le dossier explosif de la rentrée ?

Le gouvernement laisse entendre depuis le début de l'été la réouverture du dossier des retraites, interrompu par la crise sanitaire. **Une chose est sûre pour la CFDT, on ne change pas l'âge de départ en retraite.**

A l'heure où toutes les personnes sont épuisées par la crise, la remise sur la table de cette réforme qui serait purement budgétaire serait inacceptable nous mobiliserait.

Du nouveau aussi pour : le congé paternité, la reconduction de la GIPA et le supplément familial. À retrouver sur notre site INTERNET !

Promesses salariales gouvernementales

Trop léger relèvement des salaires des agents de catégorie C

Le gouvernement a annoncé début juillet ne pas vouloir revaloriser le point d'indice, mesure pourtant demandée par toutes les organisations syndicales, alors que l'écart de traitement entre public-privé se creuse et que le nombre d'agents au smic a doublé en vingt ans.

Il propose uniquement des mesures en faveur des agents de catégories C.

→ *La CFDT regrette toutefois qu'il n'y ait pas de mesures plus générales de revalorisation du point et souhaite une concrétisation des mesures annoncées avec une application au 1^{er} janvier 2022.*

À noter : Un maigre ajustement en avril dernier a tout jute permis aux plus bas salaires de ne pas se retrouver sous le Smic.

Retrouvez plus de détail sur notre site internet

Une interrogation ou un souci professionnel d'ordre collectif ou individuel.

**Appelez-nous !
02 23 62 24 61**

